

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER NI DISTRIBUER CE COMMUNIQUE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX OU VERS LES ETATS-UNIS, L'Australie, LE CANADA, LE JAPON OU TOUTE JURIDICTION DANS LAQUELLE UNE TELLE DIFFUSION, PUBLICATION OU DISTRIBUTION CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES LOIS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR. D'AUTRES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT. VEUILLEZ CONSULTER L'IMPORTANT AVERTISSEMENT JURIDIQUE A LA FIN DE CE COMMUNIQUE.



Information réglementée

Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2016

Bruxelles, Belgique, le 31 mai 2016 – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218), société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour le traitement des allergies, informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le 30 juin 2016 à 15h au siège de la Société, 5 avenue Ariane, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique.

La convocation de l'assemblée générale comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires a été publiée dans le Moniteur Belge et L'Echo du 31 mai 2016.

Les documents et informations préparatoires relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.asitbiotech.com, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Il est par ailleurs possible de recevoir ces documents sur simple demande par email (investors@asitbiotech.com) ou par téléphone au (+322 264 03 90). Enfin, l'ensemble de ces documents est disponible au siège de la Société, 5 avenue Ariane, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique.

A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une société biopharmaceutique belge spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa plateforme technologique innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques à base d'un mélange unique de fragments d'allergènes naturels hautement purifiés et de taille optimale. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte deux produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 22 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

Contact

Société

Thierry Legon, administrateur délégué (CEO)
ASIT biotech
Tél. : +32 2 264 03 90
investors@asitbiotech.com

Relations investisseurs et médias

NewCap
Dusan Oresansky / Pierre Laurent
Tél. : +33 1 44 71 94 92
asitbiotech@newcap.eu

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

Avertissement juridique

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the *Financial Services and Markets Authority*) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site www.asitbiotech.com.

Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les Etats-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les Etats-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur.

Ce communiqué est uniquement adressé et destiné (i) au public en Belgique et en France, et (ii) aux personnes dans les Etats Membres de l'Espace Economique Européen (« EEE »), autre que la Belgique et la France, qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de la Directive Prospectus (Directive 2003/71/CE et ses amendements, y compris la Directive 2010/73/UE, dans la mesure de sa mise en œuvre dans l'Etat membre de l'EEE concerné, et conjointement avec toute mesure d'exécution applicable dans cet Etat membre concerné, la « Directive Prospectus ») (les « Investisseurs Qualifiés »). En outre, au Royaume-Uni, ce communiqué est uniquement adressé et destiné (i) aux personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissement(s) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance »)), ou ii) aux « investisseurs qualifiés » entrant dans le champs d'application de l'article 49(2) (a) à (d) de l'Ordonnance, et (iii) à toute autre personne à qui elle peut autrement être légalement communiquée (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). L'offre envisagée, le cas échéant, ne sera disponible seulement, et toute invitation, offre ou tout accord de souscrire, d'acheter ou d'acquérir des Actions ne sera effectuée qu'auprès des Personnes Habilitées. Les personnes qui, au sein du Royaume-Uni, reçoivent cette annonce (autres que les personnes entrant dans le champ d'application de (i), (ii) et (iii) ci-dessus) ne doivent agir, se fonder sur ou agir en fonction de cette annonce ou de son contenu.

La date de l'admission aux négociations sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris peut être influencée par des facteurs tels que les conditions de marché. Il n'y a aucune garantie que cette admission aux négociations ait lieu et les investisseurs ne devraient pas fonder leurs décisions financières, à ce stade, sur les intentions de la Société concernant cette admission aux négociations. L'investissement dans des titres auxquels ce communiqué se rapporte peut exposer l'investisseur à un risque important de perdre la totalité de la somme investie. Les personnes qui envisagent de tels investissements devraient consulter une personne autorisée spécialisée dans le conseil de tels investissements. Cette annonce ne constitue pas une recommandation concernant l'offre envisagée. La valeur des Actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les investisseurs potentiels devraient consulter un conseiller professionnel quant à la pertinence pour la personne concernée de l'offre envisagée.

Aucune annonce ou information concernant l'offre envisagée, le cas échéant, ou des Actions visées ci-dessus ne peuvent être diffusées au public dans des juridictions en dehors de la Belgique et de la France, où un enregistrement ou une approbation préalable est requis à cette fin. Aucune démarche n'a été entreprise ou ne sera entreprise pour l'offre envisagée des Actions dans une quelconque juridiction en dehors de la Belgique et de la France où de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat des Actions sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. La Société n'est pas responsable si les restrictions mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées par une quelconque personne.

ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.